



Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français

Communiqué de presse

La France sans accoucheurs en 2007 ?

Paris, le 2 février 2006

Le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français attire l'attention des pouvoirs publics et des citoyens sur la situation dans laquelle se trouvent les gynécologues-obstétriciens en raison de la charge écrasante que représentent les demandes d'indemnisation toujours plus nombreuses que doivent assurer les professionnels de la naissance et leurs assureurs.

Il tient à rassurer les femmes françaises sur la qualité des soins qui leur sont prodigués et qui répondent aux exigences de la médecine de haut niveau de notre pays. Néanmoins, quelle que soit la qualité des soins prodigués, le risque de la naissance ne sera jamais nul.

Le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français comprend la nécessité de l'indemnisation de l'entier préjudice du nouveau-né handicapé dans notre société, mais considère que les obstétriciens français n'ont pas les moyens d'assurer la charge de plusieurs millions d'euros pour chacun des quelques événements, malheureusement souvent inévitables, parmi les 800 000 naissances annuelles françaises.

Le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français s'emploie depuis de longues années à promouvoir l'amélioration effective des techniques professionnelles. Il collabore en ce sens avec la Haute Autorité de Santé pour élaborer et promouvoir les règles de bonnes pratiques, et participer à la gestion des risques. Cette prévention améliore et améliorera encore la sécurité de la naissance mais, au-delà, il en appelle aux pouvoirs publics pour prendre les dispositions spécifiques relatives à la prise en charge des nouveau-nés handicapés par la solidarité nationale.

Il comprend tout à fait la communication des compagnies d'assurance, qu'il considère comme le message d'alerte approprié à la gravité de cette situation. Il demande un rendez-vous d'urgence avec le ministre.

Contacts scientifiques :

Jacques Lansac - Président du CNGOF

02 47 47 69 60

Bruno Carbone - Secrétaire Général du CNGOF

06 20 37 44 16

cngof@club-internet.fr

Service de presse et de communication :

Marie-Hélène Coste

MHC Communication

01 55 42 22 10